



## Sommaire

Mot du Maire.....	2
Communauté Urbaine Caen la mer Normandie.....	3
Budget Primitif 2020.....	4-7
Site SAMETO.....	8
Travaux.....	9
C.C.A.S. Maison de Vie Sociale....	10-12
Retour en Images.....	13-15
Vie Associative.....	16-17
Vie Communale.....	18
Cérémonie du 11 novembre...	19
Vie Sportive.....	20-22
Agenda.....	23
Infos Pratiques.....	24



# Le Mot du Maire



Chères Carpionnes,  
Chers Carpions,

En ce début d'année, avec toute l'équipe municipale, nous tenons à vous présenter nos meilleurs vœux.  
Que cette année 2020 vous permette de réaliser tous vos souhaits à chacune et chacun d'entre vous, vos familles et vos proches.

Cette année sera un rendez-vous démocratique important avec les élections municipales, les dimanches 15 et 22 mars prochains. Les inscriptions sur les listes électorales, à la mairie ou en ligne, seront clôturées le 7 février.

Le développement de l'aéroport de Caen-Carpiquet est confirmé. L'aéroport a franchi le cap des 300 000 passagers en 2019, soit une augmentation de 11,23%. En revanche, le nombre de vols a diminué de 6,79%, soit 194 avions de moins, d'où un bilan carbone maîtrisé.

Les travaux de la commune continuent.

Notre projet Cœur de bourg se poursuit et devient visible. La construction de la résidence Le Val 1 (route de Bretteville, face à la mairie) a débuté. Elle accueillera des nouveaux commerces et logements.

Les voiries de la rue aux Maçons sont terminées, celles de la rue des Jardins sont en cours de réfection ; les trottoirs des rues de la Campagne et de la Pierre sont commencés. Je tiens à remercier les riverains pour leur compréhension pendant la durée des travaux. Enfin, le mur Napoléonien, chemin de la Motte, a été achevé.

Par ailleurs, la commune renouvelle les emplois jeunes en 2020. La date limite du dépôt des candidatures en mairie (C.V. et lettre de motivation) est fixée au vendredi 28 février à 17h00.

Le site internet a été remanié, facilitant ainsi l'accès aux données en offrant notamment davantage de visibilité. De plus, les diverses rubriques ont été nourries d'informations mises à jour. Je vous invite à le découvrir.

Autre nouveauté : l'arrivée d'une orthophoniste, Élise ABRAHAM, qui ouvrira son cabinet au mois de février, améliorant l'offre paramédicale pour notre commune.

Deux rendez-vous incontournables :

- le vendredi 24 janvier à 19h30 à l'espace Robert GIARD (salle de Spectacles), le conseil municipal vous convie à sa cérémonie des vœux ;
- le dimanche 9 février, le C.C.A.S. organisera son traditionnel repas des Anciens.

Pour conclure, ce journal sera le dernier de la mandature et j'en profite pour remercier le comité de rédaction pour tout le travail effectué et surtout le respect de notre engagement de publier 4 Info'Carpionnes par an.

Bien à vous,

**Le Maire,  
Pascal SÉRARD**

Ne lappelez plus Maison de l'Emploi et de la Formation de l'Agglomération Caennaise (MEFAC) mais Caen la mer Emploi et Compétences (CALMEC). La structure poursuit ses missions pour l'emploi sur le territoire de Caen la mer et déploie plusieurs dispositifs leviers.

## 3 QUESTIONS À TEDDY BOISSET, DIRECTEUR DE CALMEC

### QU'EST-CE QUE CALMEC ?

"Caen la mer Emploi et Compétences (CALMEC) est née le 1<sup>er</sup> juillet 2019 suite à la fusion-absorption avec la MEFAC. C'est une association Loi 1901, pilotée et soutenue financièrement par la Communauté urbaine Caen la mer, l'État, le Fonds social européen et la Région Normandie."

### À QUI S'ADRESSE CETTE STRUCTURE ?

"CALMEC œuvre aux côtés des partenaires de l'emploi et de la formation au sens large. Elle accompagne et soutient les entreprises et les institutionnels sur le territoire de la Communauté urbaine Caen la mer."

### QUELLES SONT SES MISSIONS ?

"CALMEC agit comme un pivot entre les publics accompagnés et les besoins en compétences des entreprises, pour leur développement et celui du territoire. Elle a ainsi pour rôle de piloter des dispositifs emploi et de mettre en œuvre des projets au service du territoire et de ses acteurs."

## 2 GRANDS ENJEUX POUR LE TERRITOIRE LE RENFORCEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ ET L'INSERTION DES PUBLICS À TRAVERS 4 DISPOSITIFS :

- Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) qui favorise l'insertion socio-professionnelle de publics très éloignés de l'emploi ;
- Les Correspondants Solidarité Emploi (CSE) qui proposent un service emploi de proximité en coordination avec les autres structures emploi ;
- La Clause Sociale d'Insertion qui permet à des publics en difficultés d'insertion un accès à l'emploi par l'intégration de clauses dans les marchés publics et privés ;
- La plate-forme mobilité Caen la mer qui accompagne les publics en insertion rencontrant des problématiques de mobilité pour développer leur autonomie et favoriser leur retour à l'emploi.

## UNE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES TERRITORIALES (GPECT) :

- Accompagnement des dirigeants de TPE-PME dans leur gestion RH (Ressources Humaines) en leur proposant un diagnostic et une expertise ;
- Soutien aux dispositifs favorisant la montée en compétences du public et le renforcement des liens vers l'entreprise (appui à la création de groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification ; appui aux entreprises adaptées...) ;
- Assistance à l'entrepreneuriat féminin (pilotage d'un incubateur dédié aux femmes "Caen la mer by les Premières").



Caen la mer **Emploi & Compétences**

David est accompagné par CALMEC et Mélanie SINET-GOHIN, accompagnatrice de parcours professionnel PLIE de l'ACSEA formation depuis septembre 2018.

"Au moment de mon entrée dans le dispositif PLIE à la demande du service d'accueil et d'orientation, je traversais une période difficile. J'étais bénéficiaire du RSA. Je voulais travailler dans le domaine des espaces verts, mais je ne souhaitais plus

suivre de formation. Une 1<sup>ère</sup> étape de réentraînement au travail, puis un contrat intérimaire de quelques mois en espaces verts dans le cadre des clauses sociales pour le projet Tramway m'ont fait reprendre pied et confiance en moi. Depuis début octobre 2019, je bénéficie, aussi, d'un appui complémentaire à ma recherche d'emploi avec l'aide de la chargée de relations entreprise PLIE de l'ACSEA Formation. J'ai récemment obtenu un entretien de recrutement."

# Budget primitif 2020

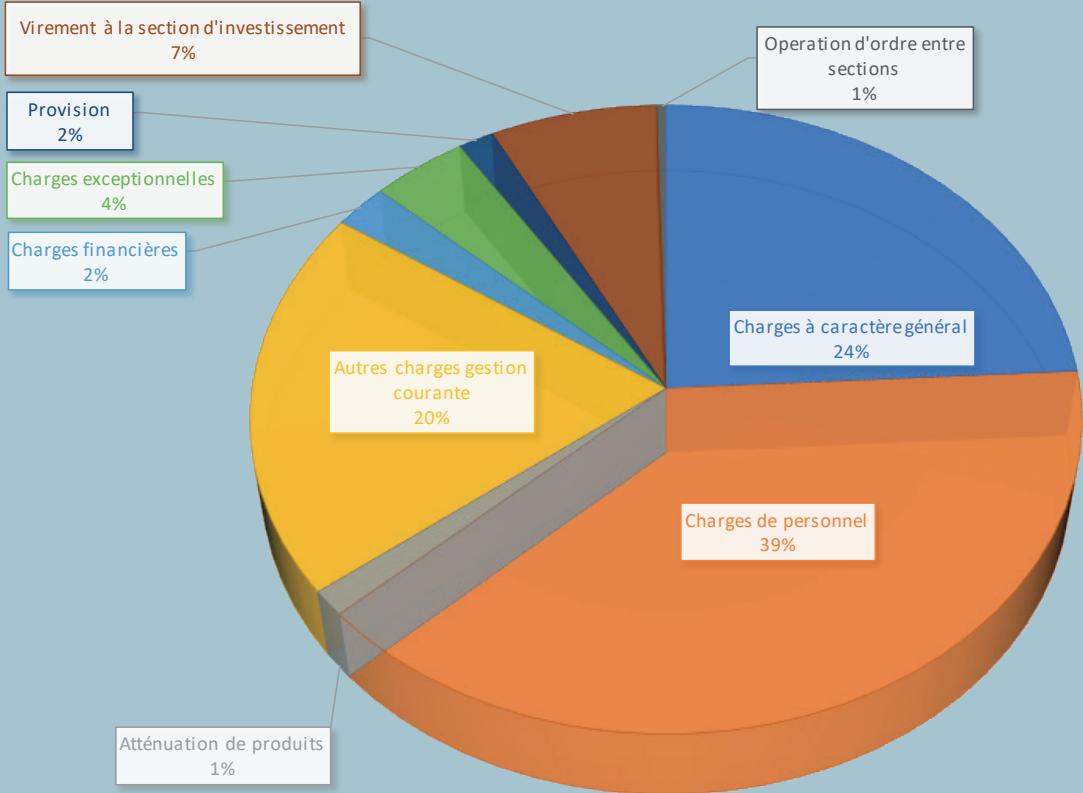
## Info' Carpionnes N°29

Le 16 décembre 2019, le Conseil Municipal a voté le budget 2020 et a pris la décision de ne pas augmenter la part communale des taxes foncières et d'habitation pour la deuxième année consécutive.

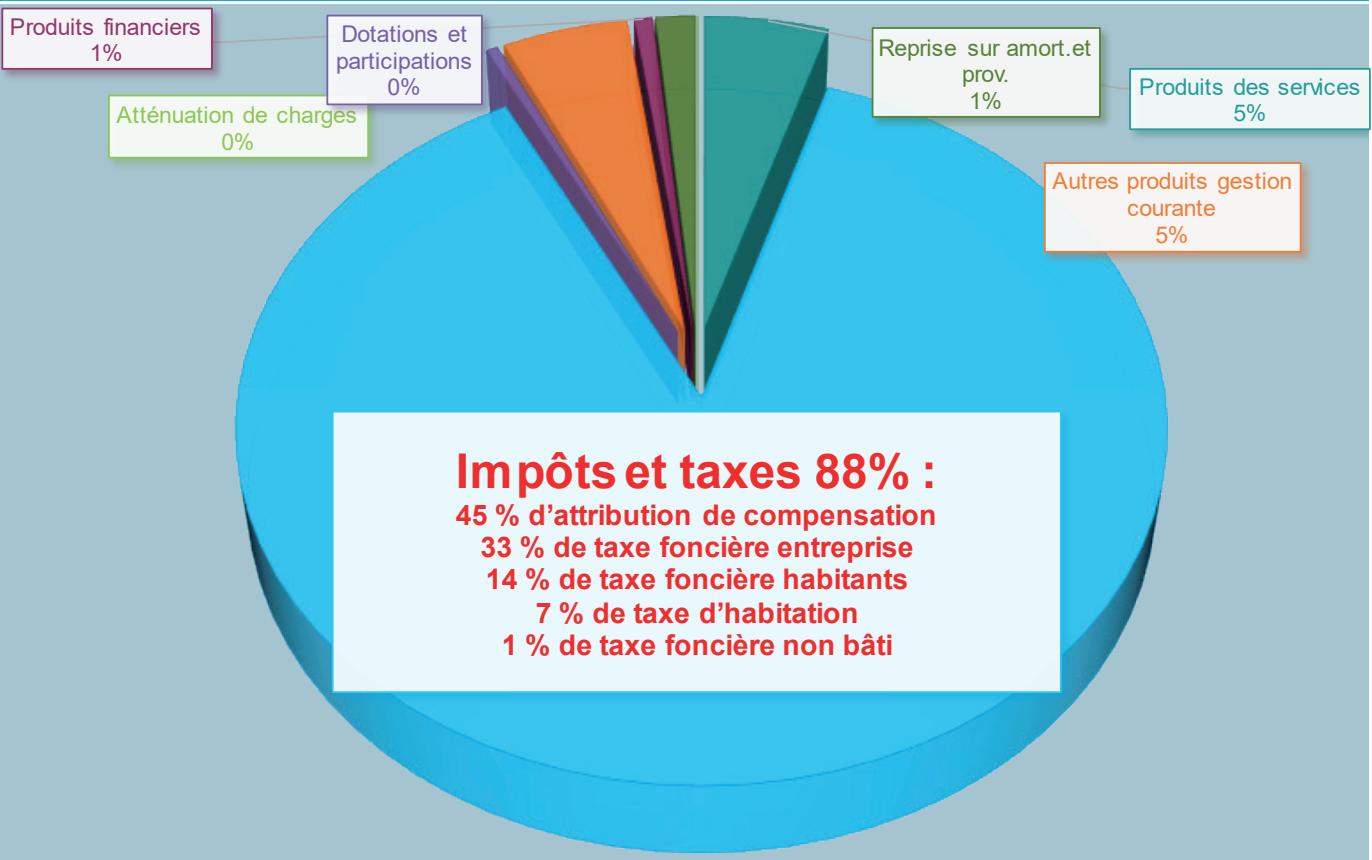
<b>Libellé</b>	<b>BP 2020</b>
Charges à caractère général : maintenance, énergies, honoraires, fêtes et cérémonies	944 550 €
Charges de personnel	1 531 509 €
Atténuation de produits : dotation Globale de Fonctionnement négative...	51 500 €
Autres charges gestion courante : subventions associations, C.C.A.S., D.S.P. piscine...	784 418 €
Charges financières : Intérêts d'emprunts	91 000 €
Charges exceptionnelles : remboursement taxe d'aménagement majorée aux habitants...	161 067 €
Provision : litige piscine	60 000 €
Virement à la section d'investissement	280 000 €
Opération d'ordre entre sections : dotation d'amortissement...	15 830 €
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>3 919 874 €</b>

<b>Libellé</b>	<b>BP 2020</b>
Atténuation de charges	1 000 €
Produits des services : redevance services périscolaires, remboursement masse salariale du personnel mis à disposition à Caen la mer	187 260 €
Impôts et taxes	3 436 395 €
Dotations et participations : compensation exonération taxe habitation et taxe foncière...	17 819 €
Autres produits gestion courante : revenus des immeubles...	190 000 €
Produits financiers : remboursement intérêt emprunt par Caen la mer...	27 400 €
Reprise sur amortissements et provisions : Provision litige piscine	60 000 €
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>	<b>3 919 874 €</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT



# Budget primitif 2020

Info' Carpionnes N°29

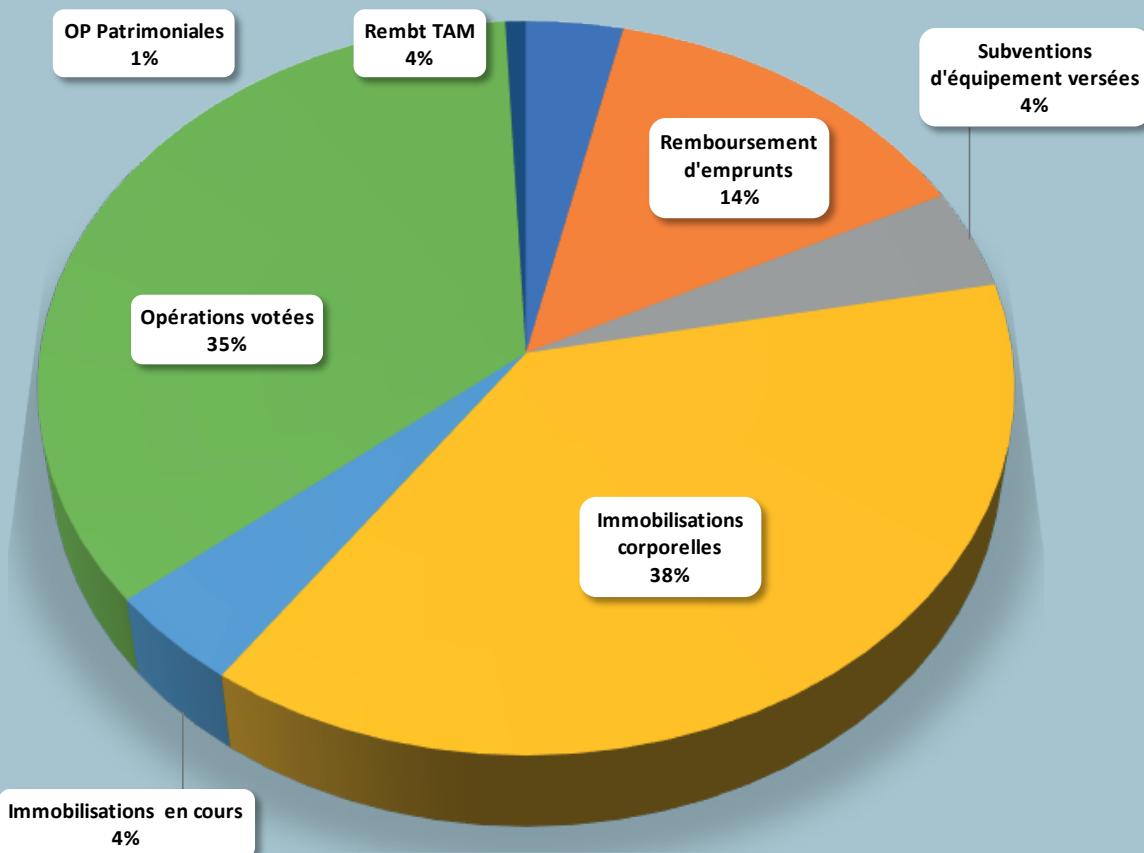
Libellé	BP 2020
Remboursement TAM à l'État (trop perçu par la commune)	70 000 €
Remboursement d'emprunts	279 380 €
Subventions d'équipement versées : fonds de concours Caen la mer...	87 250 €
Immobilisations corporelles : achat de terrains bâtis et non bâtis	754 000 €
Immobilisations en cours : aménagement voiries domaine communal	84 000 €
Opérations votées : travaux pôle sportif, espace Athéna, salle de Spectacles, centre aquatique...	702 000 €
OP Patrimoniales : TVA DSP piscine	14 855 €
<b>Total Dépenses d'Investissement</b>	<b>1 991 485 €</b>

Libellé	BP 2020
Dotation fonds divers et réserves : TAM, remboursement TVA	310 000 €
Emprunts et dettes: cautions reçues	1 500 €
Subvention d'investissement : subventions pôle sportif	164 000 €
Virement de la section de fonctionnement	280 000 €
Opérations d'ordre entre sections : dotation d'amortissement...	15 830 €
Opérations patrimoniales : remboursement TVA centre aquatique	14 855 €
Produits des cessions	1 069 300 €
Autres immobilisations financières : remboursement capital emprunt Caen la mer...	136 000 €
<b>Total Recettes d'Investissement</b>	<b>1 991 485 €</b>

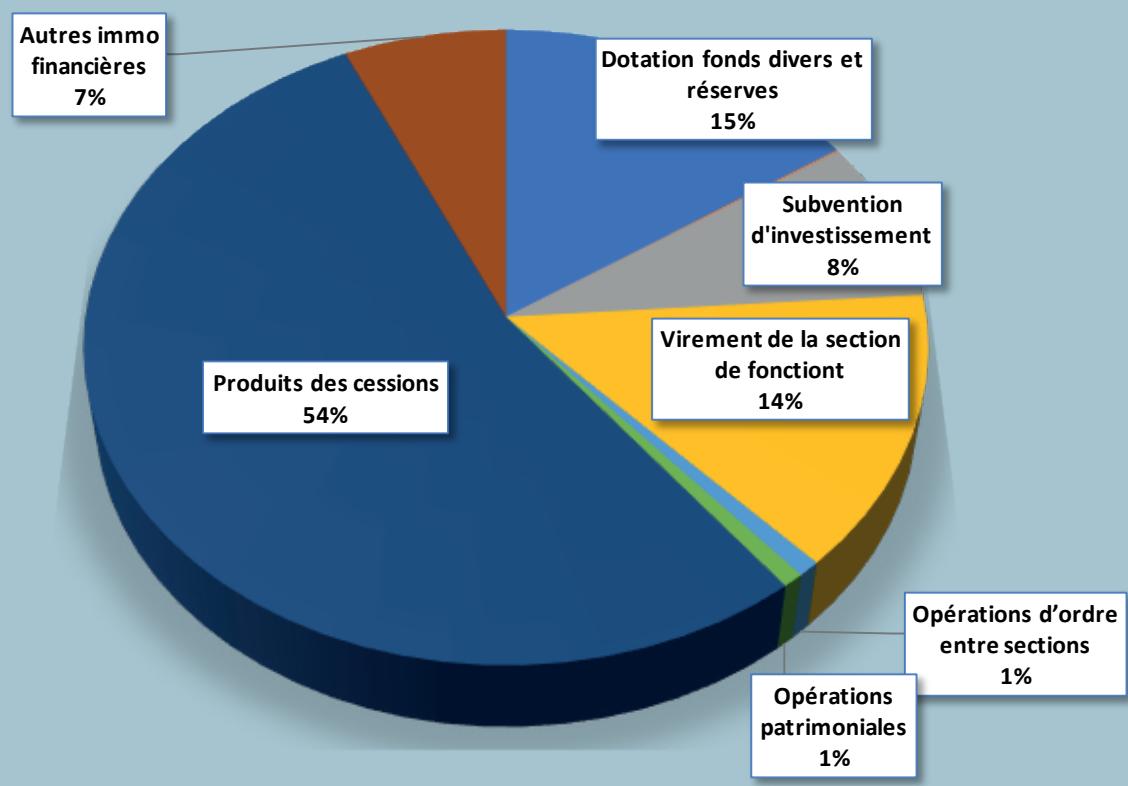
## SYNTHÈSE DU BUDGET 2020

**TOTAL DES DÉPENSES : 5 911 359 € - TOTAL DES RECETTES : 5 911 359 €**

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



## RECETTES D'INVESTISSEMENT





En novembre 1984, la société SAMETO s'installe, rue de l'Avenir, dans la ZA Est de Carpiquet. Établissement classé soumis à déclaration, son activité principale est le traitement et le revêtement de métaux.

Début 2005, l'entreprise dépose le bilan et cesse son activité. Les liquidateurs sont chargés de la vente du bien mais la présence d'une forte pollution résiduelle nécessite des travaux coûteux avant cession. La quantité et la nature des polluants sont révélées dans une première étude commandée par les liquidateurs. Cette étude est jugée incomplète

par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement). Elle commande une contre-étude et les résultats montrent que la pollution est plus importante que prévue.

Afin de garantir la sauvegarde de l'environnement, la DREAL met en place avec l'aide de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) une surveillance de la migration de la pollution. Des piézomètres (forages permanents qui permettent de prélever des échantillons d'eau de la nappe phréatique) sont installés sur et hors du site (en aval). Les résultats de la campagne de prélèvements réguliers réalisés sur 3 ans démontrent une stabilité de la migration des polluants. Néanmoins, des travaux de dépollution et de déconstruction sont nécessaires pour que le site puisse retrouver de l'activité.

Les liquidateurs, responsables pour agir, déclarent l'impécuniosité (manque d'argent) du dossier, à savoir que les fonds à leur disposition ne couvrent pas les frais à engager pour la réhabilitation du site. Les coûts des travaux dépassent la valeur vénale du bien... dans ces conditions, aucun porteur de projet privé ne se portera acquéreur. Le site est à l'abandon. Il est victime de vandalisme et est squatté régulièrement.

Le gestionnaire de zone, Arnaud TRÉLIS, à qui le dossier est confié, mobilise tous les partenaires possibles : la DREAL, l'ADEME, l'agence de l'eau Seine Normandie, l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN). Il consulte des collectivités qui ont eu à faire face aux mêmes difficultés. Une solution est finalement trouvée par le biais de la mise en œuvre du "Fonds friches" géré par l'EPFN. Deux conventions sont signées entre l'EPFN, la région et la commune d'une part, le portage du foncier par l'EPFN pendant la durée des travaux (l'intervention n'est possible que si elle est propriétaire en titre) et d'autre part la convention "Fonds friches" pour l'engagement de travaux de résorption. La répartition de la charge du montant des travaux (650 000 € HT) est la suivante : 25% à la charge de la région, 35% pour l'EPFN et 40% pour la commune qui deviendra propriétaire du site à l'issue.

Après de multiples négociations avec les liquidateurs, dont l'implication dans ce dossier a été plus que défaillante, le site est enfin cédé en octobre 2019 à l'euro symbolique au profit de l'EPFN. Les travaux de réhabilitation ont démarré en novembre 2019. Ils consistent en l'élimination des dalles bétons polluées, le désamiantage des locaux et la destruction de la partie vétuste du bâtiment. La fin du chantier est prévue pour mars 2020.

Plusieurs porteurs de projets ont d'ores et déjà déclarés leur intérêt pour s'installer sur ce site d'environ 1 hectare. La commune examine toutes les propositions et n'a pas encore tranché sur les conditions de la future occupation (location, location quelques années puis revente, revente directe). Quoiqu'il en soit, la location ou la cession compenseront largement les frais engagés par la commune pour la réhabilitation de ce site.

# Travaux

COEUR DE BOURG

**Démolition des garages route de Bretteville - novembre 2019**



**AVANT**



**APRÈS**



**Début du chantier des commerces et logements "résidence Le Val 1" - décembre 2019**



**Les voiries rue aux Maçons terminées**



**Achèvement de la restauration du mur Napoléonien - chemin de la Motte**



## ISOLATION DES COMBLES À 1 € SOYEZ VIGILANT !

Vous êtes nombreux à être démarchés par téléphone pour une isolation de vos combles à 1 €. Une offre tentante... mais qui interpelle : "Est-ce une arnaque ?". La réponse est : non, à condition d'être vigilants.

Tout d'abord, isoler ses combles est une bonne idée. Une maison datant d'avant 1974 non isolée perd entre 25 et 30 % de sa chaleur par le toit, selon l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Ademe). L'isolation de la toiture est donc l'isolation la plus rentable et la première étape à réaliser pour améliorer la performance énergétique de son logement.



### Qui a droit aux combles à 1 € ?

Pour inciter les particuliers à passer à l'acte, les pouvoirs publics ont donc multiplié les dispositifs. Le plus utilisé désormais est celui des certificats d'économie d'énergie, dispositif financé par les fournisseurs d'énergie et de carburants (EDF, Engie, Antargaz, Total...).

Il permet aux particuliers d'obtenir une aide financière plus ou moins importante, dite offre "coup de pouce isolation". Les ménages modestes peuvent ainsi bénéficier d'une prise en charge intégrale des travaux et ne payer que l'euro symbolique. Les autres peuvent profiter d'une prise en charge partielle du coût des travaux.

Pour savoir si vous êtes éligibles et connaître le montant de la prise en charge, reportez-vous aux informations du ministère de la transition écologique et solidaire (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/coup-pouce-economies-denergie-2019-2020>).

### Méfiance lors du démarchage

Nombre d'entreprises profitent de ce dispositif de l'État pour démarcher à tout va. Mieux vaut vérifier le sérieux de l'offre et de la société avant de signer quoique ce soit.

### Renseignez-vous sur la société

Attention aux sites qui incitent à vérifier si l'on est éligible grâce à des simulateurs. "Beaucoup ne font que capter des coordonnées pour les vendre à d'autres installateurs qui vont ensuite vous harceler". Avant de fournir vos coordonnées, mieux vaut donc rechercher les : nom, adresse, numéro de téléphone et numéro Siret de l'entreprise.

La consultation des sites [societe.com](http://societe.com) ou [infogreffe.fr](http://infogreffe.fr) s'impose également pour vérifier si l'entreprise n'a pas de difficultés financières. Des sociétés liquidées peuvent avoir encore un site Internet qui donne le change. Les forums sont aussi une bonne manière d'être alertés sur de mauvaises pratiques.

## Contactez plusieurs entreprises

Attirés par les offres à 1 €, les particuliers font peu jouer la concurrence. Demander deux ou trois devis reste pourtant un bon principe. Cela vous permettra, par exemple, de privilégier une entreprise qui n'oublie pas l'étape essentielle de la visite préalable des combles.



## Vérifiez les attestations

Le bénéfice des aides est conditionné au fait que l'entreprise soit labellisée "Reconnu Garant de l'Environnement" (R.G.E.). Si l'entreprise ne vous présente pas son attestation, consultez le site [faire.fr](#) pour vérifier sa situation. L'entreprise doit également vous fournir des attestations d'assurances. Elles se révéleront indispensables en cas de dégâts.

Si vous constatez des comportements frauduleux, rapprochez-vous de la direction départementale de la protection des populations (D.D.P.P. - 02.31.24.98.60) ou de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (D.D.C.S.P.P. - 02.31.52.74.02) du département. Pour rappel, l'isolation des combles à 1 euro est une offre commerciale, proposée par des entreprises signataires d'une charte avec le ministère de la transition écologique, dans le cadre du dispositif "coup de pouce économies d'énergie".

# FORMATION BAFA DU 13 AVRIL AU 24 AVRIL 2020 À L'ESPACE ATHÉNA

## QU'EST-CE QUE LE BAFA ?

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs). Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins durant les temps de loisirs et de vacances.

Les organisateurs de ces accueils sont en majorité des associations, des mairies, C.C.A.S. ou des comités d'entreprise. Ils peuvent être également des sociétés commerciales ou des particuliers.

## COMMENT PASSER LE BAFA ?

Pour être candidat au BAFA, il suffit d'être âgé de 17 ans au premier jour du stage.

Avant d'entamer une formation ou de s'inscrire à un stage, une inscription est obligatoire auprès des services de la jeunesse et des sports sur leur site : [www.bafo-bafd.gouv.fr](http://www.bafo-bafd.gouv.fr)

La formation est divisée en trois étapes à effectuer dans l'ordre :

- Stage de formation générale de 8 jours ;
- Stage pratique de 14 jours effectifs en situation d'animateur dans un accueil de loisirs, en accueil de jeunes ou en accueil de scoutisme déclaré ;
- Stage d'approfondissement de 6 jours ou de qualification de 8 jours minimum.

À la fin de ces trois stages, le dossier du candidat avec tous les certificats de stage seront examinés par un jury qui délivrera un diplôme par la suite.

Une réunion d'information se déroulera le **mercredi 5 février 2020 à 15h00 à l'espace Athéna**. Pour tout renseignement et inscription : 02.31.71.16.00.

## COURS D'ANGLAIS

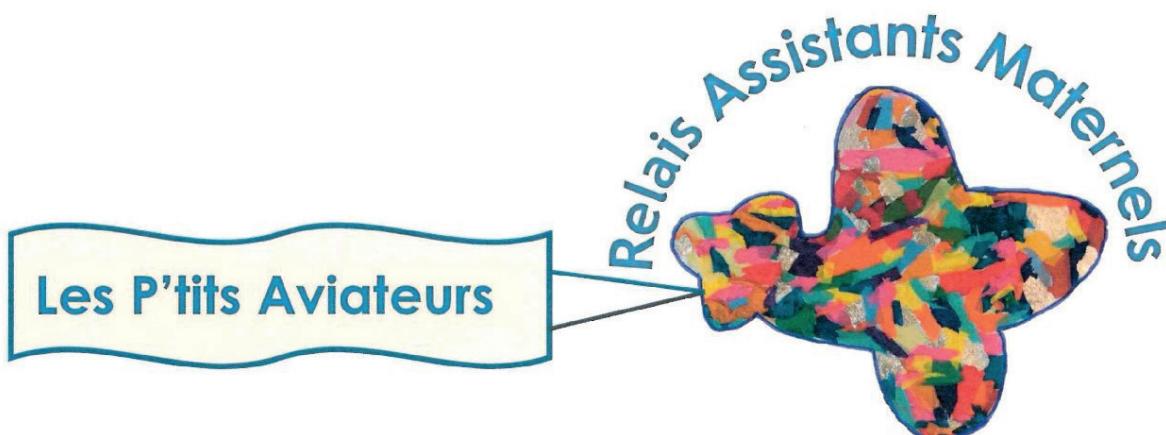


Nouvelle année, nouvelle langue !

Il est peut-être temps d'apprendre ou de réapprendre une langue qui vous permet de voyager partout dans le monde. L'anglais est la langue des voyageurs.

De Tokyo à Tombouctou, les gens parlent et comprennent l'anglais. Si vous aimez voyager, rencontrer de nouvelles personnes et ne pas être gênés pour commander un repas dans une langue étrangère, pourquoi ne pas venir apprendre l'anglais avec une anglophone.

Les séances ont lieu tous les mardis soirs en période scolaire, à 18h00 pour les débutants et 19h15 pour les plus avancés. Un voyage à Jersey en 2020 est prévu pour mettre en pratique les apprentissages. Une séance d'essai est proposée pour évaluer son niveau. Il reste des places disponibles dans chaque groupe. Pour plus d'informations, adresser un courriel à : greyws@gmail.com.



Spectacle de Noël  
Jeudi 19 décembre 2019

En 2019, le relais assistants maternels aura profité à 57 enfants accompagnés par leur assistante maternelle et/ou leur parent.

En cette fin d'année, les petits et les grands fréquentant le RAM se sont retrouvés autour du spectacle "Au fil des histoires" de la compagnie Nejma, une création interactive à destination du jeune public autour de la danse, du sens et du toucher.

Ce spectacle, fort apprécié, a été suivi d'un goûter lors duquel chacun a pu échanger et partager un moment de qualité.

# Retour en Images



**3<sup>ÈME</sup> ÉDITION - RUN & BIKE CARPION - 256 PARTICIPANTS  
DIMANCHE 27 OCTOBRE 2019**



de gauche à droite : Michel MARGUERAY, Yvonne CLERGERIE,  
Pascal SÉRARD et Pascal ALLIZARD (Sénateur Calvados)

Exposition de Yvonne CLERGERIE (sculpteur) et de  
Michel MARGUERAY (peintre) du 19 octobre au 10 novembre 2019



de gauche à droite : Jacques ESNOUF, Président de Pastel en  
Normandie, Gaby BOURLIER, invité d'honneur et Pascal SÉRARD



46<sup>ème</sup> salon de Pastel en Normandie de Gaby BOURLIER  
(dessinateur et pastelliste) du 15 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2019

# Retour en Images

Info' Carpionnes N°29



**2<sup>ÈME</sup> ÉDITION - 1 ARBRE 1 ENFANT (voirie douce, rue des Champs Cordons) - Samedi 23 novembre 2019**

**36 nouveaux nés - d'octobre 2018 à octobre 2019**

**La date de naissance avec leur nom sont inscrits sur une plaque au pied de chaque arbre**

## MARCHÉ DE NOËL DIMANCHE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2019



**30 exposants**



**Arrivée du Père Noël**



**Vente de crêpes par les ados  
du Local Jeunes**



**Bourse aux Jouets - 32 exposants**

**Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la collecte de jouets mise en place par le C.C.A.S. M.V.S.**



**Ensemble vocal Tessytures**

**à l'église de Carpiquet**

**Chants de Noël - 45 choristes**



Le samedi 14 décembre , l'amicale des donneurs de sang a offert un vélo à l'un des 63 donneurs par tirage au sort

Le Père Noël du conseil municipal a offert les 19 et 20 décembre aux élèves des écoles, leurs cadeaux de Noël



*La mairie en lumière*



### LES AMIS DE WAIGO

Le week-end comptait deux temps forts : le concert à l'église d'Authie et la "Fête de la Bière" à l'espace Robert GIARD (salle de Spectacles).

Les amis allemands sont arrivés le jeudi 3 octobre, pour découvrir la région et partager quelques moments conviviaux avec leurs familles d'accueil.

Au programme du séjour, la visite de Caen, du cimetière allemand de la Cambe, l'usine de fabrication des caramels d'Isigny, et pour finir le "chemin des douaniers" à la Hague.

Les deux communes de Carpiquet et d'Authie les ont reçus chacune lors d'une soirée amicale et festive.



### APPEL À BÉNÉVOLES

L'association "Les Amis de Waigo" recevront du 16 au 20 mars 2020 une trentaine de jeunes âgés de 13 à 15 ans, encadrés par leurs deux professeurs de français. Dans le cadre de ce séjour, l'association recherche des familles qui ont des enfants scolarisés en CM2 et/ou au collège pour accueillir deux garçons ou deux filles par famille.

Dans la journée, de 8h30 à 17h00 et plus, ils seront pris en charge par leurs professeurs et des membres du comité de jumelage. Le but de cet échange est la réouverture éventuelle de la classe bilangue au collège Hastings. Cette année, il y avait 8 élèves candidats pour la classe bilangue, il en faut 12 pour sa réouverture.

Pour de plus amples informations, contacter Sylvie BARBE (vice-présidente) au 06.41.04.21.07 (de préférence le soir) ou Alain CAUFOURIER (président) 06.88.68.03.65.



## CARPIQUET JUMELAGE

Le Comité de jumelage a accueilli ses amis de North Baddeley du 13 au 16 septembre 2019. Pour rester dans l'esprit du 75<sup>e</sup> anniversaire du Débarquement, dès leur descente du ferry, ils ont commencé leur séjour par la visite de la Batterie de Merville-Franceville.



Le samedi fut le "jour le plus long", étant consacré à un circuit : visite du musée des victimes civiles à Falaise, puis visite à Mont-Ormel (poche de résistance importante après le débarquement), des musée et mémorial rendant hommage aux combattants polonais et enfin la visite de l'usine Graindorge à Livarot. Le lundi, un petit déjeuner a été organisé avec les enfants de l'école Jacques CARTIER ce qui leur a permis de parler anglais.

Malgré les difficultés rencontrées par les anglais (renouvellement du Comité, Brexit), tous ont la volonté d'accueillir les Carpions en 2020. Ce serait dommage qu'une amitié, vieille de plus de 28 ans ne perdure pas.



Les bénévoles de la brocante 2019 ont profité de l'ambiance de Noël pour aller au château de Vaux-le-Vicomte où ils ont pu admirer les salons entièrement décorés pour les fêtes. C'était féerique tout comme le spectacle de lumières sur la façade. Le lendemain, les bénévoles ont visité Paris en faisant une croisière sur la Seine. Cette escapade s'est achevée par un déjeuner spectaculaire chorégraphié par Kamel OUALI et intitulé "L'oiseau Paradis".

Pour tout renseignement, contacter Martine JEANNE (présidente) au 06.86.11.56.20.

### INSCRIPTION EN PETITE SECTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

La scolarisation des enfants, âgés de 3 ans, en petite section (avant le 31 décembre 2020) est obligatoire. Afin d'évaluer les effectifs, si vous êtes concernés merci de vous rapprocher des services de la mairie avant le mardi 28 janvier prochain (tél. : 02.31.71.20.20).

### ARRIVÉE D'UNE ORTHOPHONISTE

Elise ABRAHAM ouvrira son cabinet, début février, au 3 bis rue aux Sourds, en face de la Mairie.

Vous pouvez la contacter pour des demandes concernant :

- le langage oral (retard de langage, retard de parole, ...);
- le langage écrit;
- la voix ;
- les maladies neurodégénératives (Alzheimer, Parkinson, ...);
- les maladies neurologiques d'origine vasculaire (Accident Vasculaire Cérébral, ...);
- le handicap de l'enfant (autisme, ...);
- la déglutition.

Prise de rendez-vous au 06.88.95.29.26 ou par mail elise.abraham@hotmail.com

### UN JEUNE CARPION "WARRIOR"

Noan TONNELIER, jeune Carpion de 6 ans en classe de CP, pratique une discipline sportive qui consiste à franchir des obstacles en un temps record.



Il s'entraîne chaque semaine avec l'aide de ses coachs dont Maxime BENMEDJANI (finaliste de Ninja Warrior sur TF1 en 2019).

Il a terminé 5<sup>ème</sup> au championnat de France à Nîmes en juin 2019, 2<sup>ème</sup> de la compétition de Caen en novembre 2019 et 1<sup>er</sup> de la compétition de Nantes en décembre 2019.

### ANCIENS COMBATTANTS



Repas des Anciens Combattants  
Dimanche 17 novembre 2019



Commémoration en hommage aux soldats AFN  
Remise de la médaille de la croix du combattant à  
Gérard PINEL, appelé en Algérie en 1962  
Jeudi 5 décembre 2019

# Cérémonie du 11 novembre

Janvier 2020



Dépôts des gerbes avec les élèves de CM2



de gauche à droite : Pascal SÉRARD, Jacques POUSSIER, Jean-Louis LACHAUSSÉE et Jean-Claude LEMIÈRE

Autour de Jacques POUSSIER, Président par Intérim des Anciens Combattants, de René DUCHEMIN, Président honoraire, de Pascal SÉRARD, Maire de Carpiquet, de Corinne FÉRET, Sénatrice du Calvados, de Jacques BEAUNEZ, représentant les amputés civils, d'élus et de porte-drapeaux, les habitants se sont rassemblés Place Albert Marie pour la commémoration du 11 novembre.

Le Président a tout d'abord lu le message de la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des armées. La cérémonie s'est poursuivie par la remise de décos : la croix du combattant pour Jean-Louis LACHAUSSÉE, Jean-Claude LEMIÈRE et Michel PRUD'HOMME (absent excusé), l'insigne et le diplôme de porte-drapeau pour Geoffroy JOUANNE-DUBREZ âgé de 19 ans.

Les élèves de l'école Jacques CARTIER ont participé à l'appel aux morts lu par Jean KOSTRZEWA et ils ont chanté l'hymne national sous la conduite de leur directrice, Stéphanie CHAUVEY.

Au cours de l'appel aux morts des soldats tués lors de la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, un nouveau nom est apparu. "En effet, c'est en préparant la cérémonie du Centenaire de l'Armistice l'an passé que nous avons retrouvé un poilu mort pour la France" explique le maire. Le 23 février 1919, lors d'un conseil municipal, les élus de l'époque ont validé la création d'une stèle en mémoire des Carpions. La délibération prévoyait de graver le nom des soldats nés ou habitants la commune "morts pour la France". Le Soldat Albert BAUDRY du 29<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs, né le 20 avril 1896 à Caen et domicilié à Carpiquet, fut tué au combat dans le bois du Chênois à Damloop dans la Meuse le 29 juin 1916. La transcription de son décès n'a eu lieu que le 10 août 1921 et son nom n'a jamais été inscrit sur le monument. Notre conseil municipal souhaite rendre hommage à ce poilu : "Monsieur Albert BAUDRY, merci pour votre sacrifice. Nous ne vous oublierons pas".

Désormais, le nom du soldat Albert BAUDRY est gravé sur le monument et il sera cité à chaque cérémonie parmi les 29 soldats de 14-18 morts pour la France.

À l'issue de cette cérémonie, les participants ont été invités à se rendre à la salle de Spectacles où les enfants avaient préparé une exposition très émouvante en recopiant des lettres écrites par les poilus à leurs familles. Le maire a demandé à l'assemblée de "rendre hommage au courage et à l'investissement du président Jean-Yves DESFAUDAIS dont le décès récent nous a tous beaucoup affectés".



Geoffroy JOUANNE-DUBREZ  
et Pascal SÉRARD



### ESC BASKET - BABY NOËL

Le 15 décembre, le 4<sup>ème</sup> baby Noël était organisé sous l'égide du Comité Départemental de Basket.

Cette fête destinée aux jeunes enfants de 7 ans et moins (U7), a réuni 172 participants, représentant 19 clubs du Calvados, sous les yeux de plusieurs centaines de spectateurs à la salle Omnisports Robert GIARD.



La journée fût belle, animée par le talentueux Pierre SALZMANN, speaker dans les clubs les plus titrés de France, et qui se termina par l'arrivée surprise du Père Noël, et la remise d'un cadeau à chaque enfant.



### ESC JUDO

Le mercredi 18 décembre 2019 a eu lieu le Noël de la section Judo. Les familles ont pu voir leurs enfants faire des démonstrations de Judo (combats, prises de judo).

Ils ont reçu la visite du Père Noël, avec distribution de surprises, sans oublier les membres de Taiso et Judo adultes.

La soirée s'est terminée autour d'un chocolat chaud et vin chaud.

L'association accueille actuellement 61 adhérents dans la section.

Le Judo organisera 2 jours de stage pendant les vacances de février et les vacances de Pâques. À noter, une compétition sera organisée le samedi 16 mai 2020.





## CARPIQUET VOLLEY RESPECTE SON PLAN DE VOL

Une année de transition, une année de rebond pour les volleyeurs de l'ES Carpiquet Volley. Les 3 équipes féminines caracolent **en tête de leurs championnats** de Prénationale, Régionale 1 et Départementale 1, sans avoir concédé le moindre set.



*Équipe de Régionale 1 invaincue également cette année*

La Régionale 1 masculine est bien classée et la départementale est invaincue.

Les collectifs M17 et M20 féminins ont quitté la coupe de France dès le 2<sup>ème</sup> tour mais demeurent invaincus en championnat régional en ce début d'année.

Pour en finir sur l'aspect sportif, les seniors participeront à la coupe de France Amateur et à la coupe de Normandie.

Côté sponsors, de nouveaux partenaires viennent rejoindre la section. Le club travaille d'arrache-pied pour s'inscrire sur le long terme comme un fief du volley normand féminin, structure son école de volley et noue des partenariats cohérents.

Des liens avec le Caen Volley Ball pour la formation des jeunes joueuses et joueurs ont été tissés. Les démarches dans les établissements scolaires commencent à porter leurs fruits.



*Équipe fanion féminine après leur 4<sup>ème</sup> victoire en 4 matchs (Prénat)*

La fin d'année s'est terminée avec un rassemblement autorisé de pulls de Noël autour d'une tartiflette.

Le club s'est lancé dans une pratique éco-responsable et bannit peu à peu toute forme de plastique et ustensile mono usage. Bonne année 2020.

### LA SECTION FOOTBALL TRÈS ACTIVE EN 2019



Très bonne saison sportive 2018/2019 pour la section. Fort de son Label Espoir, la section est connue et reconnue au niveau régional grâce à ses résultats mais aussi grâce aux actions mises en place au niveau associatif et éducatif.

En ce qui concerne :

- le niveau sportif :

- l'équipe fanion a retrouvé le niveau régional,
- les séniors féminines sont remontées au plus haut niveau départemental,
- les U15 se sont qualifiés pour la finale du Calvados (défaite 4 à 3),
- les U18 ont fini vice-champions dans leur championnat régional 3,
- toutes les équipes jeunes évoluent au niveau 1.

- le niveau éducatif :

- les éducateurs ont organisé de nombreuses actions de sensibilisation aux valeurs du sport, auprès des jeunes,
- intervention en milieu scolaire, avec l'accueil de l'école élémentaire de Carpiquet le 25 juin dernier pour divers ateliers ludiques, un vrai succès pour tous.

- le niveau associatif :

- les stages de foot ont toujours autant de succès depuis plusieurs années,
- la soirée dansante, le loto, la Saint-Sylvestre organisés par la commission animation, ont permis de récolter des fonds pour développer la section, l'accueil de plusieurs manifestations organisées par le district de football, sans oublier les soirées conviviales des seniors et des jeunes de l'école de foot.

Dans le cadre du "Football pour Tous", pour la première fois une équipe de U11 féminines a été créée, la volonté de la section étant d'être représentée dans chaque catégorie.

La formation est de qualité, aujourd'hui les jeunes intègrent les équipes seniors.

De nombreux jeunes issus du club et habitant à Carpiquet, sont recrutés dans les clubs voisins :

1. Clara CHEVALLIER (10 ans) a été recrutée en 2019 par la section féminine du Stade Malherbe de Caen ;
2. Lucas BOUDONNET (18 ans) évolue en Nationale 3 au SMC depuis 2007 ;
3. Arthur MARUT (17 ans) vient d'être recruté par le Stade Lavallois et évolue en National 3 ;
4. Mattéo MARIVEL (17 ans) depuis 2018 est surclassé dans une des équipes phares de la région, l'ASPTT.

**Bravo à ces 4 Carpions, en espérant que d'autres suivront le même chemin.**



Équipe U11 féminine

# Agenda

**DU MERCREDI 22 JANVIER  
AU MERCREDI 29 JANVIER  
de 9h00 à 18h00**

**Exposition photos  
"la Maison de Vie Sociale  
fait son expo"**  
Lieu : Espace Athéna  
Organisateurs : C.C.A.S. & M.V.S.

**JEUDI 23 JANVIER  
à 18h00**

**Assemblée Générale**

Lieu : Espace Athéna  
(salle Apollon)

Organisateur : Les Amis de Waigo

**VENDREDI 24 JANVIER  
à 19h30**

**Vœux aux habitants**

Lieu : Espace Robert GIARD  
(salle Omnisports)  
Organisateur : Commune

**DIMANCHE 9 FÉVRIER**

**Repas des Anciens**

Lieu : Espace Robert GIARD  
(salle Omnisports)  
Organisateur : C.C.A.S.

**JEUDI 13 FÉVRIER  
à 15h00**

**Assemblée Générale UNC**

Lieu : Espace Athéna  
Organisateur : Anciens  
Combattants

**VACANCES D'HIVER  
DU SAMEDI 15 FÉVRIER  
AU DIMANCHE 1<sup>ER</sup> MARS  
de 15h00 à 17h00**

**Animations pour enfants**

Lieu et organisateur :  
Centre aquatique Siréna

**MARDI 18 FÉVRIER  
à partir de 18h30**

**Soirée Aquaciné  
"Les Bronzés font du ski"**  
Lieu et organisateur :  
Centre aquatique Siréna

**MARDI 25 FÉVRIER  
à 15h00**

**Crêpes Party**  
Lieu : Espace Athéna  
Organisateurs : C.C.A.S. & M.V.S.

**SAMEDI 7 MARS  
à 14h00**

**Carnaval sur le thème :  
"Mickey, Minnie et ses amis"**  
Départ : Parking école maternelle  
Organisateurs : C.C.A.S. & M.V.S.

**SAMEDI 14 MARS  
de 8h30 à 13h00**

**Don du sang**  
Lieu : Aéroport Caen-Carpiquet  
Organisateur : Amicale des  
donneurs de sang

**DIMANCHE 15 MARS  
de 8h00 à 18h00**

**1<sup>er</sup> tour Élections Municipales**

Bureau de vote n°1 : Espace Athéna  
Bureau de vote n°2 : salle de la Gaïté

**DIMANCHE 22 MARS  
de 8h00 à 18h00**

**2<sup>ème</sup> tour Élections Municipales**

Bureau de vote n°1 : Espace Athéna  
Bureau de vote n°2 : salle de la Gaïté

**SAMEDI 28 MARS  
de 14h00 à 19h00**

**"La Nuit de l'Eau"  
Animations enfants et adultes**  
Lieu et organisateurs :  
Centre aquatique Siréna en  
partenariat avec l'UNICEF

**MARDI 7 AVRIL  
à 14h30**

**Randonnée**  
Départ : Espace Athéna  
Organisateurs : C.C.A.S. & M.V.S.

**SAMEDI 11 AVRIL  
à 19h30**

**Le Nashville Club de Carpiquet  
fête ses 10 ans !**

Grand bal country avec la  
participation de la chanteuse Toly

Entrée : 10 €

Réservations obligatoires :  
**06.41.03.89.25 - 06.76.82.47.54**

Lieu : Espace Robert GIARD  
(salle de Spectacles)  
Organisateur : Nashville Club

**VACANCES DE PRINTEMPS  
DU SAMEDI 11 AVRIL  
AU DIMANCHE 26 AVRIL  
de 15h00 à 17h00**

**Animations pour enfants**

Lieu et organisateur :  
Centre aquatique Siréna

**SAMEDI 18 AVRIL  
à partir de 13h45**

**Brevet de cyclotourisme  
Prix unique : 2,50 €**

Inscriptions : Espace Robert GIARD  
(salle de Spectacles)  
Organisateur : Tonic Vélo Sport

**SAMEDI 25 AVRIL  
à 15h00**

**Chasse aux œufs  
intergénérationnelle**  
Organisateurs : C.C.A.S. & M.V.S.

## PERMANENCES

### Conseillers Départementaux

Stéphanie YON-COURTIN est disponible sur rendez-vous à la mairie de St-Contest par téléphone au **02.31.07.06.31** ou par courriel à **fmprado@syceurope.fr**

Patrick JEANNENEZ est disponible sur rendez-vous au **02.31.57.14.88** - courriel : **camille.lecointre@calvados.fr**

### Conciliatrice de justice

Odile BACHELIER est présente un mercredi par mois en mairie, pour tout contact s'adresser à **Laurence JOUBERT** au **02.31.71.26.67**.

### Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi (A.I.A.E.)

Le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, sauf en août, de 14h00 à 17h00 à l'Espace Athéna  
(Contact : **Stéphanie FAUTRAS - 02.31.26.95.95 - a.i.a.e@wanadoo.fr**).

### Mission Locale

Le 4<sup>ème</sup> lundi du mois de 14h00 à 17h00 à l'Espace Athéna (contact : **Hélène LODDÉ - 02.31.15.31.95 - h.lodde@mlbn.fr**).

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les horaires de la mairie sont :

- lundi de 10h00 à 17h00 (sans interruption)
- mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00
- mercredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
- jeudi de 9h00 à 12h30
- vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

## NUMÉROS COMMUNE

Police Municipale : 02.31.71.26.68

A.S.V.P. : 07.72.15.93.92

Astreinte (extrême urgence) : 06.31.12.48.04

## TARIFS COMMUNAUX

## OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

- le lundi de 14h00 à 19h00
- le mardi et le jeudi de 14h00 à 18h30
- le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- le vendredi de 14h00 à 18h00

Les tarifs 2020 pour la location des salles, le restaurant scolaire et les concessions dans les cimetières sont disponibles sur le site internet de la commune, dans la rubrique "Vivre à Carpiquet - Les Tarifs communaux".

## ETAT-CIVIL

### **NAISSANCES**

Bienvenue à :

- 21 septembre 2019 - Sylias ROUPENEL
- 4 octobre 2019 - Robin PILATE
- 13 octobre 2019 - Aydàn DEMIL
- 14 octobre 2019 - Jules PETITON
- 14 octobre 2019 - Léo PETITON
- 22 octobre 2019 - Andréas ADAM
- 24 octobre 2019 - Gabrielle DECHAMPS GALLAND
- 31 octobre 2019 - Adèle LHERMITE
- 3 novembre 2019 - Timotey FLEURY
- 10 novembre 2019 - Raphaël CHAUVEL
- 10 novembre 2019 - Jodie FOLKOWSKI LALLEMAND
- 18 décembre 2019 - Inaya BONHEUR
- 18 décembre 2019 - Jules JAMES

### **DÉCÈS**

Sincères condoléances aux familles de :

- 22 octobre 2019 - Monique LEFEVRE, épouse LEGRUEL
- 24 octobre 2019 - Maud TAILPIED
- 24 novembre 2019 - Naim ÖZBAS
- 29 novembre 2019 - Ange ZUBICAREY PEREZ
- 15 décembre 2019 - Jocelyne GOEDTGHELUCK
- 24 décembre 2019 - Thérèse DUVEAU, veuve SOPHIE
- 7 janvier 2020 - Robert DELAHAYE

### **MARIAGES**

Félicitations à :

- 9 novembre 2019 - Alexandra LEFÈVRE et Jérémy BAPTISTE
- 21 décembre 2019 - Marion SÉNÉCAL et Oussama FEKIH

**MAIRIE DE CARPIQUET - 1, avenue Charles de Gaulle - 14650 CARPIQUET - www.carpicket-mairie.fr**

**Tél : 02.31.71.20.20 - Fax : 02.31.26.09.39 - Courriel : accueil@carpiquet-mairie.fr**

**Facebook : La Jeunesse Carpionne**

**Directeur de la publication > Pascal SÉRARD**

**Tirage > 1 600 exemplaires - Dépôt légal à la parution**

**Crédits photos > Mairie de Carpiquet**

**Conception et Réalisation > Mairie de Carpiquet**

**Comité de Rédaction > Alexis EUDE, Janine LÉVEILLÉ,**

**Delphine PERDEREAU, Isabelle DAIGREMONT, Terry DAIGREMONT,**

**Michel LELIÈVRE, Frank JEANNE et Maryvonne LÉPINE**